République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de Laon
Commune de Roucy

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Roucy

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

Date de la convocation : 15 novembre 2021
Date d'affichage : 24 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux novembre à vingt heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de EVELYNE BERNARD, maire.

Présents : BERNARD EVELYNE, CHARLES DOMINIQUE, COUNOT SYLVIE, GILLIER HELENE, HOPIN DIDIER, MANTEL THIERRY, POIRET MATHIEU, PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE, PURUS SEBASTIEN

Absents : LACHAMBRE THIBAUT, LURETTE FLORENCE

Secrétaire : Madame GILLIER Helene

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

29_2021 - Autorisation de signer la convention avec le syndicat scolaire les Ponceaux

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir une Convention avec le Syndicat scolaire "Les Ponceaux" pour la mise à disposition de l'employé communal concernant les travaux à effectuer dans l'enceinte de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le Syndicat Scolaire "Les Ponceaux" pour la mise à disposition de l'employé communal.

30_2021 - Annulation de la délibération 25_2021 concernant la délégation de signature des documents de la société SPL-Xdemat

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la délibération 25_2021 concernant la délégation pour signer les conventions SPL-Xdemat n'a pas lieu d'être et qu'il est nécessaire de l'annuler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'annuler la délibération 25_2021 approuvant la délégation pour signer les conventions avec SPL-Xdemat.

31_2021 - Convention d'adhésion au service prévention et santé au travail du centre de gestion de l'Aisne

Madame le Maire, rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive.

Cette mission peut être réalisée par le Centre de Gestion après l'établissement d'une convention. La convention a pour objet de définir les conditions techniques et financières de la réalisation des missions du service prévention et santé au travail confiées par la commune au Centre de Gestion.

Le Maire propose à l'assemblée d'adhérer au service de Prévention et santé au travail du Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aisne, la prestation de Prévention et Santé au travail et autorise le Maire à signer la convention d'adhésion.

Mise en conformité du PLU

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Direction Départementale des territoires conseille à la commune de procéder à une révision générale du PLU datant de 2010 afin de le mettre en conformité avec le SCOT de la Champagne Picarde. Un devis pour effectuer cette procédure a été demandé au Bureau d'études qui a été chargé d'effectuer notre PLU initial. Il s'élève à 36 546 € TTC. D'autres devis vont être demandés.

Croix Rouge sur Roues

Un nouveau dispositif vient d'être mis en place par la Croix-Rouge française afin de subvenir aux besoins des populations les plus isolées. Madame le Maire doit contacter l'unité locale afin d'avoir plus de renseignements quant à la mise en place de ce service au sein de la commune.

Points d'eau incendie

La vérification des différents points d'eau vient d'être effectuée par le Service Départemental d'incendie et de secours de l'Aisne. Il a été relevé un débit insuffisant sur les points 4 et 5. Madame le Maire avait déjà informé le Syndicat des eaux de Beaurieux sur ce problème mais en regard des canalisations très anciennes par endroit, il est impossible de monter le débit qui risquerait de provoquer de nombreuses fuites dans la commune. Les capots et coffres vont être vérifiés par Sébastien Purus, conseiller municipal.

Arbre de Noël et vœux du Maire

Au vu de la dégradation importante de semaine en semaine de la situation sanitaire, le Conseil Municipal décide :

- que la distribution des jouets se fera au domicile des enfants
- d'annuler la soirée « vœux du Maire » qui était prévue le 7 janvier 2022.

Demande installation Skatepark

Madame le Maire informe le Conseil de la démarche et lit le courrier d'un jeune de Roucy demandant à la commune d'étudier la création d'un espace de glisse. Après renseignements pris auprès de la Direction Départementale de l'éducation, du sport et de la jeunesse, Madame le Maire indique au conseil que ce projet serait très couteux en regard des mesures de sécurité à mettre en place en plus des modules à installer (minimum 200 m2 à bitumer + éclairage public et aménagement de l'accès à l'espace).

Après discussion, et trouvant ce projet intéressant, Madame le Maire doit se rapprocher de la Communauté de Commune de la Champagne Picarde afin d'étudier cette demande.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h20.

Le maire,

EVELYNE BERNARD